



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC



CONCERNANT LE DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG POUR LES ANNÉES 2027-2028-2029

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Frelighsburg, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2027, 2028 et 2029 a été déposé à mon bureau le 11 septembre 2026. Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle durant les heures d'affaires au bureau de ladite Municipalité situé au 2, place de l'Hôtel-de-Ville à Frelighsburg.

Il est également possible de consulter les informations concernant le dépôt du rôle triennal d'évaluation sur le site internet de la MRC de Brome-Missisquoi à l'adresse suivante : <https://www.mrcbm.qc.ca/role-devaluation-fonciere>.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision à ce sujet, conformément à la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

1. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin disponible au <https://www.mrcbm.qc.ca/demande-de-revision> ou au bureau de la Municipalité de Frelighsburg
2. Être transmise au plus tard le **30 avril 2027** (date limite) par le formulaire en ligne, par la poste ou en personne à l'adresse indiquée ci-dessous.

MRC de Brome-Missisquoi

Service d'évaluation
749, rue Principale
Cowansville, (QC) J2K 1J8
www.mrcbm.qc.ca
evaluation@mrcbm.qc.ca
Tél.: 450 266-4900 Poste 1

3. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement relatif à la tarification pour les biens et services de la MRC de Brome-Missisquoi en vigueur au moment du dépôt de la demande et applicable à l'unité visée. Utiliser l'URL suivante pour accéder au règlement de la MRC de Brome-Missisquoi : <https://www.mrcbm.qc.ca/reglements?mot-cle=tarification>.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE VINGT-QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX.

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier